Hygiène de la grossesse : thèse, présentée et publiquement soutenue à la Faculté de médecine de Montpellier, le [...] décembre 1837 / par F.-X. Tavernier.

#### Contributors

Tavernier, F.X. Royal College of Surgeons of England

#### **Publication/Creation**

Montpellier : Impr. de Boehm, 1837.

#### **Persistent URL**

https://wellcomecollection.org/works/gb2qa4s2

#### Provider

Royal College of Surgeons

#### License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

# HYGIÈNE

DE



- CHO

## THÈSE,

### Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier, le Décembre 1837;

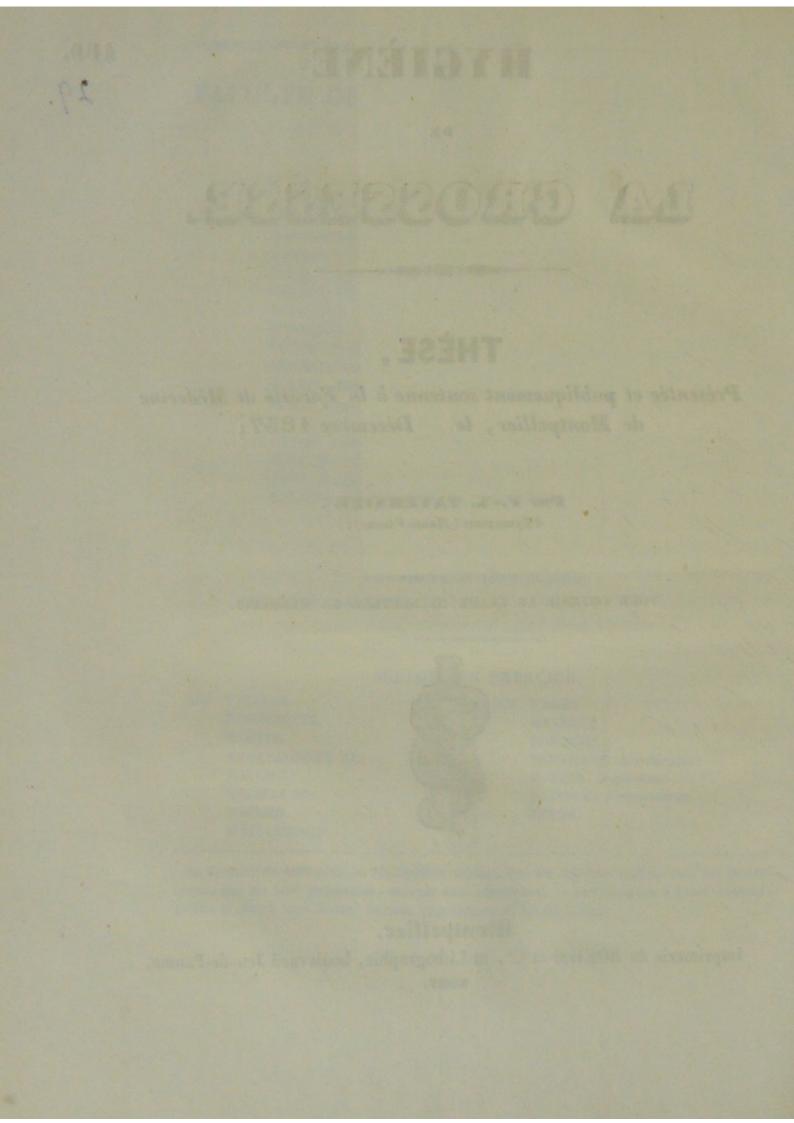
Par F.-X. TAVERNIER , d'Eymoutiers (Haute-Vienne);

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.



#### Montpellier.

Imprimerie de BOEHM et C°, et Lithographie, boulevard Jeu-de-Paume. 1837. 180. 29.



# A MON ONCLE

## TAVEBNIEB,

Ex-Médecin en chef des Armées.

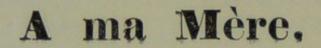
Témoignage de ma vive reconnaissance.

TAVERNIER.

## Aux mânes de mon Père.

Regrets éternels !

ix-Médecia en chef des Armées



Respect, amour filial,

TAVERNIER.

## HYGIÈNE

# LA GROSSESSE.

DB

Le sujet que j'entreprends de traiter, est certainement un des plus intéressans de l'hygiène. Si la femme, cet être faible et bon, a besoin de protection pendant toute la durée de son existence, elle réclame surtout nos soins et notre amour pendant la grossesse.

Je crois toutefois devoir combattre un préjugé assez répandu dans le monde, et même, si j'osais le dire, accrédité par quelques médecins; ce préjugé, c'est que la grossesse est une maladie. Ne l'appelle-t-on pas vulgairement une maladie de neuf mois? De là, les précautions inutiles et souvent dangereuses dont on a coutume d'entourer quelques femmes ; de là, les médications, au moins inutiles, auxquelles elles s'astreignent quelquefois sans nécessité.

La grossesse peut être compliquée de phénomènes morbides, de maladies, comme la menstruation, comme la puberté; et l'expérience prouve qu'il en est trop souvent ainsi dans les pays civilisés. Mais, dans l'ordre de la nature, quand celle-ci n'est point contrariée dans son œuyre, ce ne sont point des maladies, pas plus que la menstruation et la puberté; ce sont des actes de la grande fonction de reproduction, actes nouveaux qui ne produisent ni altération organique, ni altération fonctionnelle ; tout est naturel et physiologique dans leur production. Quand ils se développent sans trouble, l'accoucheur n'est qu'un physiologiste qui observe, ou un médecin bygiéniste qui attend et qui dirige, Toutefois, nous devons convenir que, dans notre état de civilisation surtout, la grossesse est environnée d'écueils. C'est surtout à la femme civilisée que s'adresse cette sentence portée contre le sexe : In dolore paries filios. Elle est punie pour avoir goûté des fruits de l'arbre de la science du bien et du mal, c'est-à-dire, de l'arbre de la civilisation, qui porte de bons et de mauvais fruits. Les vices vénériens, rachitiques et scrofuleux ne sont-ils pas un produit de la civilisation? Chez les petites maîtresses de nos villes, les vêtemens étroits; l'intempérance dans la nourriture; l'excès des boissons irritantes, comme le café et les liqueurs; l'abus des plaisirs; les lectures passionnées qui exaltent l'imagination, ne sont-ce pas autant de causes morbidee inconnues dans les pays non civilisés, et jusqu'à un certain point, dans nos campagnes?

Les femmes sauvages et les paysannes, qui ne jouissent pas des bienfaits de la civilisation sont exemptes des maux qu'elle entraîne; il y a une sorte de compensation.

Je penserai et j'admets même que la grossesse, état nouveau et compliqué, change le rhythme des fonctions, qu'elle en exalte plusieurs, et qu'elle produit une plus grande irritabilité générale.

En effet, à peine la femme a-t-elle conçu, que l'utérus devient un centre d'activité, dont l'influence s'étend à tous les organes de l'économie, qui ont, avec le siège de ce nouveau travail, des liaisons sympathiques plus ou moins étroites. Aussi, voyons-nous apparaître des nausées, des aigreurs, des vomissemens, et surtout ces goûts et envies bizarres. Souvent aussi, une pléthore générale survient; mais elle diminue, à mesure que la grossesse avance. Cette pléthore est occasionée par la suspension de l'écoulement menstruel.

Quelques mois après la conception, la matrice exerce sur les organes voisins, une pression mécanique et qui va toujours en augmentant.

Les troncs vasculaires et nerveux de la cavité abdominale étant comprimés, la femme est sujette aux douleurs lombaires, aux varices des membres inférieurs, aux hémorrhoïdes, aux céphalalgies, aux vertiges, etc.

Très-souvent aussi les fonctions morales sont perverties; l'intelligence est affaiblie; le jugement moins sûr; les idées moins nettes; les passions devenant plus vives, n'ont pas une durée bien longue; l'on voit celle qui doit être la mère la plus tendre, de montrer un caractère intraitable pendant toute sa grossesse.

J'ai rencontré au moins dix femmes, dans le service de M. Pariset, à la Salpêtrière, qui se trouvaient dans ce cas. Une d'elles, depuis le quatrième mois de sa grossesse, avait la camisole de force : les filles de service la regardaient comme la plus dangereuse des aliénées. Cette infortunée, cependant, allait être mère pour la neuvième fois; elle était citée, dans son quartier, comme la plus douce, hors le temps de sa grossesse.

Nous devons noter aussi, comment la direction des forces de la vie sur la matrice nous explique que certaines affections disparaissent pendant la grossesse, pour reparaître après l'accouchement, et pourquoi, pendant la gestation, les maladies s'attaquent moins aux femmes.

Je n'oublierai point que, pendant les ravages causés par le choléramorbus, j'ai visité bien des ménages; c'étaient toujours des femmes enceintes qui soignaient les malades : bien peu d'entre elles ont été frappées par cette cruelle maladie.

Mais, les femmes enceintes doivent ne jamais surtout se départir des règles de l'hygiène; il serait bon que toutes connussent ce sage précepte de Lamotte : « Une femme grosse ne doit jamais rien entreprendre, sans réfléchir auparavant si ce qu'elle va faire ne porte point de préjudice à son enfant. Presque toutes seraient préservées, elles et leurs enfans, des accidens de la gestation, et leur accouchement serait facile et les suites heureuses, »

Certes, les femmes de la campagne ignorent et peuvent ignorer, sans danger, les lois de l'hygiène, grâce à leur constitution robuste, à l'excellence de leur tempérament, et surtout à leur manière de vivre. Mais à celles des villes, je dirai : Si vous négligez les lois de l'hygiène, vous en serez les victimes. Vous acheterez, par les plus grands sacrifices, le bonheur d'être mère. Et cette santé si faible, qui doit vous mener promptement au tombeau, date de votre grossesse et de vos couches : c'est le fruit des écarts de votre régime,

#### DE L'HYGIÈNE.

L'hygiène consiste dans la connaissance des choses utiles ou nuisibles à l'espèce humaine : son grand but est la conservation de la santé. Mais, avant tout, il faut reconnaître l'organisation de l'individu, et sa prédisposition plus ou moins prononcée pour certaines maladies. MM. Briand, Ch. Londe, Rostand ont fait des traités d'hygiène. Leur plan me paraissant défectueux, je consulterai les notes que j'ai recueillies aux belles leçons du professeur P. Dubois, et, comme lui, j'admettrai la classification de Hallé.

#### Première Classe.

CIRCUMFUSA (Air atmosphérique; habitations). — L'air atmosphérique est absolument indispensable à l'entretien de la vie.

Les chimistes ont trouvé dans l'air pur, 0,79 d'azote et 0,21 d'oxygène. Il contient en outre constamment une certaine quantité d'eau réduite en vapeur, et quelques atomes d'acide carbonique. On y rencontre encore de la lumière, du calorique et du fluide électrique. L'air est un fluide invisible, lorsqu'il est en petite masse, pesant, insipide, inodore, compressible et parfaitement élastique. La femme grosse doit respirer un air pur : dans cet état, il ne devient dangereux, qu'autant qu'il passe brusquement du chaud au froid et du sec à l'humide. Dans les saisons chaudes, l'air du matin, moins chargé d'humidité que celui du soir, est plus salutaire, si l'on ne s'y expose pas trop promptement après le réveil; il faut ménager la transpiration, qui se trouve favorisée par la chaleur du lit. Un air chaud et humide, faisant trop languir l'exercice des fonctions, doit être évité. Mais la femme qui a conçu, ne se garantira jamais assez d'un air froid et humide, parce qu'il produit des dysenteries, occasionne des catarrhes pulmonaires, et provoque des secousses de toux assez violentes pour amener l'avortement. Par sa propriété dissolvante, l'air devient quelquefois le véhicule d'émanations, dont les effets sont aussi funestes que leur essence est inconnue.

Dans les campagnes du Limousin, les femmes enceintes ne craignent pas

de parcourir de grandes distances et de s'exposer aux variations de l'atmosphère, pour accomplir leurs devoirs religieux. Le médecin entre dans l'esprit de la religion, en les engageant à se contenter de prier chez elles, lorsque le temps est mauvais et pendant les gelées, qui, outre les dangers du froid, les exposent à des chutes fréquentes. Des rhumes opiniâtres, des refroidissemens soudains, suivis de l'inflammation des parties génitales externes, des convulsions, et des pertes qui presque toujours déterminent l'avortement, sont le fruit de ces longues stations dans les églises, ordinairement froides et humides. Les femmes, qui, par leur état, sont forcées de s'exposer aux intempéries des saisons, doivent se mettre en état d'y résister, en prenant soin de se vêtir convenablement, en usant d'une nourriture légère et succulente, et de boissons faiblement toniques.

Habitations. - La femme enceinte évitera d'habiter des appartemens bas et humides, ceux qui sont nouvellement bâtis, blanchis ou vernis, ceux qui se trouvent placés près des eaux stagnantes, des lieux méphitiques, dans le voisinage des mégisseries, de certaines manufactures, et surtout de tanneries, comme il s'en trouve dans ma petite ville. Par sa position, la femme grosse est privée des plaisirs dont on jouit dans les villes, tels que les spectacles, les bals, les grands cercles, où l'air, long-temps renfermé et vicié par le grand nombre de personnes rassemblées, ne leur est pas moins funeste que la toilette prescrite par l'étiquette de la mode. Mais ceci ne s'adresse qu'à la femme riche; celle du pauvre artisan n'a pas le choix d'habiter la campagne, où l'on trouve pureté de l'air, agrémens et variété des promenades, éloignement des passions et des intrigues; mais elle doit rester, le moins possible, exposée à l'influence de l'atmosphère viciée, à laquelle sa profession la condamne. L'appartement le plus convenable doit être situé dans un lieu sec et élevé, au nord en été, au sud en hiver, bien aéré et vaste. Il est important de tenir compte du tempérament de la femme. Est-elle lymphatique, offrez-lui des lieux élevés et exposés au soleil; a-t-elle, au contraire, une susceptibilité nerveuse, exaltée, et des passions vives, elle trouvera de l'avantage à rester dans des vallées et des plaines riantes. On ne peut trop recommander à toutes les femmes, enceintes ou non, de s'interdire à jamais les chaufferettes; ces foyers de chaleur concentrée qu'elles ont tant de plaisirs à mettre sous

2

leurs pieds et à recouvrir de leurs vêtemens, portent sur l'utérus une action débilitante, qui peut amener les accidens les plus graves.

Les poêles, exposant aux céphalalgies et aux vertiges, seront remplacés avec avantages par les cheminées, qui sont plus agréables et plus gaies.

#### Deuxième Classe.

APPLICATA (Vêtemens; tits; bains). — Il faut que les vêtemens destinés à protèger le corps contre les influences de l'atmosphère, soient en rapport avec les saisons et l'état de susceptibilité des individus. Or la femme étant plus impressionnable pendant la gestation, doit donc se garantir avec plus de soin de ces influences. Si les corsets en baleine donnent aux jeunes femmes une taille svelte et bien pincée, portent leurs épaules en arrière, soutiennent et séparent bien leur gorge, ils gênent la respiration en pressant de toutes parts le tronc; ils compriment le ventre en poussant les viscères de haut en bas : de là naissent des hernies et des varices des extrémités inférieures. La matrice ne se développant plus librement, il peut y avoir avortement, ou mauvaise conformation du fœtus, surtout vers la fin de la gestation.

Le législateur de Lacédémone ordonnait aux femmes grosses de se servir d'habillemens larges. A Rome, une loi les obligeait à quitter la ceinture qu'elles avaient l'habitude de porter au-dessous des seins; c'est de là que nous est venu notre mot enceinte (*incinctæ*).

En hiver, les étoffes légères et moelleuses seront seules employées, parce qu'elles sont mauvaises conductrices du calorique. En été, les tissus de lin et de chanvre dont on fera usage, seront renouvelés souvent, pour éviter les mauvais effets d'une sueur abondante et évaporée sur le corps. On préviendra avec soin les changemens fréquens de température en automne et au printemps, en portant des vêtemens qui conservent une chaleur modérée.

Les femmes, en état de gestation, ne laisseront jamais à nu certaines parties de leur corps, telles que le cou, les bras, le dos et la poitrine.

Il existe une si grande sympathie entre les bras et les poumons, que la moindre impression sur les premiers se transmet de suite aux derniers ; bien des jeunes filles sont mortes phthisiques, pour avoir eu imprudemment les bras découverts, dans des temps froids et humides.

Dans l'article Grossesse du Dictionnaire de médecine, Désormeaux a donné un excellent conseil, le voici : « La saillie de l'abdomen repousse en avant les jupes dont les femmes font usage, les éloigne de la partie inférieure de l'abdomen et du devant des cuisses, et laisse ces parties exposées à l'action du froid, si les femmes n'ont pas soin de porter un caleçon de flanelle dans les saisons froides. »

La femme enceinte abandonnera l'usage des jarretières; elle se servira de souliers larges.

Lits. — Le lit d'une femme enceinte doit être placé dans un appartement vaste, bien éclairé, bien aéré, et n'être point entouré de rideaux. Il doit céder modérément au poids du corps, et être recouvert d'enveloppes dont le nombre et la nature seront toujours en rapport avec la température et la saison. Jamais il ne faut le faire chauffer: l'impression du froid qu'on éprouve en y entrant, est incapable de nuire; si les draps sont bien secs, au contraire, elle donne de l'énergie, tandis que la chaleur énerve et dispose aux pertes.

Bains. — Des auteurs recommandables, tels que Avicenne, Mauriceau ont prétendu que les bains étaient toujours nuisibles aux femmes grosses, parce qu'ils favorisaient la dilatation du col de l'utérus, et rendaient l'accouchement prématuré. Mais l'expérience a démontré la fausseté de cette assertion. Il est prouvé aujourd'hui que la grossesse n'indique ni ne contreindique les bains.

Il est bon de les prescrire, toutes les fois que des circonstances particulières les réclament.

Lorry, ayant à traiter une femme enceinte tourmentée de coliques nerveuses (les bains étaient indiqués), n'osa pas les employer sans consulter Levret, le plus habile accoucheur de son temps, qui les conseilla. Ils furent administrés, et la femme guérit sans qu'il en résultât aucun accident.

La température des bains doit être de 25 à 28 degrés (th. de Réaumur). On doit être circonspect sur les bains de siège et les pédiluves; mais, si quelque accident grave nécessitait leur emploi, je pense qu'on devrait les prescrire, sans hésiter et sans craindre aucun mauvais résultat. S'ils pouvaient déterminer l'avortement, que l'on verrait de filles enceintes ne pas devenir mères !

Les bains sont recommandés à celles qui sont nerveuses, irritables, dont la transpiration est abondante, onctueuse et d'une odeur pénétrante; à celles qui ont les parties génitales rigides, qui sont enceintes pour la première fois, et qui sont d'un âge très-avancé. Il faudra s'opposer au froid qui se fait toujours sentir lorsqu'on quitte le bain, en s'enveloppant de suite dans des linges chauds et secs, en s'essuyant rapidement tout le corps, en faisant sur la peau des frictions sèches avec de la flanelle.

#### Troisième Classe.

INGESTA (Alimens; boissons). — Pour prescrire un régime convenable, il faut avoir égard aux tempéramens des femmes, et aux modifications physiques et morales que leur fait éprouver la gestation. Celles d'une constitution faible et délicate useront avec avantage d'alimens tirés du règne animal: de ce nombre sont les viandes faites, le gibier, les assaisonnemens aromatiques, etc.; celles d'une constitution robuste et sanguine préféreront les substances tirées du règne végétal, qui contiennent beaucoup moins de matière nutritive, afin de prévenir ou diminuer la pléthore. Les femmes grosses doivent manger souvent, mais peu à la fois, et n'user que d'alimens légers, qui, sous un petit volume, contiennent beaucoup de parties nutritives.

On ne peut trop interdire l'usage des alimens âcres, excitans, épicés, des substances grasses et visqueuses; il en sera de même de la pâtisserie et des matières sucrées, qui, éprouvant la fermentation acide, produisent des aigreurs.

Il est bien difficile de prescrire aux femmes enceintes un régime alimentaire applicable à tous les cas. Les mets qui flattent le goût, sont en général d'une plus facile digestion que ceux qui causent de la répugnance. La femme peut s'en rapporter', pour le choix des alimens, à ses habitudes, à son appétit, et surtout à l'expérience qui lui apprendra, mieux que personne, ceux qui conviennent ou qui répugnent à son estomac. Mais, doit-on respecter les goûts bizarres que présentent des femmes grosses pour certaines substances? Cette question me semble devoir être résolue affirmativement, toutes les fois que cela est possible, et que ces substances ne sont pas évidemment nuisibles à la santé. Cette condescendance ne tient point à la crainte que l'enfant porte la marque de l'envie non satisfaite; ce sont des préjugés ridicules, auxquels un médecin ne doit pas s'arrêter. Ces taches, ces excroissances que porte l'enfant en naissant, sont des altérations particulières de la peau dont nous ignorons absolument la cause. Mais l'opinion du savant naturaliste Buffon, me paraît trop logique pour ne pas être citée.

« Si ces taches ou envies, comme on les appelle, ont pour cause l'appétit de la mère, qui se représente tels ou tels objets, pourquoi n'ont-elles pas des formes et des couleurs aussi variées que les objets de ces appétits? Que de figures singulières ne verrait-on pas, si les vains désirs des mères étaient inscrits sur la peau des enfans ! »

Boissons. — Les boissons servent à la digestion en facilitant la dissolution des alimens; elles concourent de plus à étancher la soif. L'eau pure est convenable; il vaut mieux cependant y mêler un peu de vin, afin de stimuler légèrement l'estomac et de favoriser la digestion. Les femmes dont les forces ont besoin d'être réparées, prendront le vin pur et en petite quantité. Un bon vin vieux est un excellent tonique, bien préférable à toutes les préparations pharmaceutiques. Dans les pays où la vigne ne croît pas, on pourra très-bien remplacer le vin par de la petite bière ou du cidre léger. La température des boissons ne doit être ni trop basse, ni trop élevée; dans le premier cas elles peuvent produire des coliques violentes; dans le second elles affaiblissent l'estomac et dérangent les digestions.

#### Quatrième Classe.

EXCRETA (*Excrétions*; transpirations). — On divise les excrétions en naturelles et artificielles : les premières sont la transpiration, l'excrétion des urines et des matières fécales; les secondes sont le résultat de la saignée, des purgatifs et des vomitifs.

La transpiration doit être surveillée avec le plus grand soin. Est-elle trop abondante, elle produit la faiblesse générale et rend la peau plus susceptible d'être affectée par les vicissitudes atmosphériques. Tout le monde connaît les graves inconvéniens qui peuvent résulter de sa suppression. La sympathie qui existe entre la peau et les membranes muqueuses est trop bien démontrée tous les jours, par les inflammations que produit le refroidissement. Il est donc très-important que les femmes enceintes entretiennent une transpiration modérée par des soins de propreté, par du linge blanc souvent renouvelé, et surtout en évitant de s'exposer à l'humidité, au passage du chaud au froid et à l'impression d'un grand vent.

Les évacuations urinaires et stercorales doivent avoir lieu, aussitôt que le besoin s'en fait sentir. En négligeant ce précepte, les premières peuvent causer la paralysie de la vessie ou son inflammation ; les dernières, une constipation opiniâtre, et quelquefois l'avortement. Dans le cas de constipation rebelle, il faudrait avoir recours à l'usage d'alimens doux, humectans, à des boissons émollientes, acidulées. Si ce régime ne suffisait pas, il faudrait prescrire quelques lavemens émolliens ; ce sont les seuls dont il soit prudent d'user pendant la gestation.

Comme pour les bains, la grossesse n'indique ni ne contre-indique la saignée; elle doit être pratiquée, toutes les fois que la pléthore s'annonce par des vertiges, des étourdissemens, des maux de tête, des épistaxis, et que le pouls est plein, fort et fréquent, que la face est animée. La saignée mérite donc, de la part du médecin, la plus grande attention; il doit se garder d'imiter quelques praticiens, qui, d'après Hippocrate, la proscrivent entièrement, et d'autres qui la prodiguent indistinctement. On devra être très-avare de sang chez les femmes lymphatiques, nerveuses, naturellement faibles et délicates. La prudence veut qu'on préfère la saignée du bras, parce que, après celle du pied, s'il arrivait des accidens, on les imputerait au médecin, quand bien même il serait innocent, tant les dangers ont été exagérés. Il vaut mieux faire de petites saignées et les répéter, que de tirer tout d'un coup une grande quantité de sang; par ce moyen on évitera les syncopes.

Il faut que l'indication soit bien précise, pour administrer les vomitifs et les purgatifs : les minoratifs doivent être employés, à l'exclusion des drastiques.

Pour n'avoir pas à se reprocher une faute irréparable, il faut également être sobre dans l'emploi des vomitifs, malgré de nombreuses observations, qui prouvent que des émétiques violens ont été pris dans des intentions criminelles, sans produire le résultat espéré.

#### Cinquième Classe.

GESTA (Mouvement; repos; sommeil; veille). — Deux mouvemens, l'un actif, l'autre passif, constituent l'exercice en général : le premier sera seul employé. La promenade à pied est l'exercice le plus convenable pendant la gestation ; elle doit se faire en plein air, le matin pendant l'été, afin d'éviter une trop grande chaleur ; au milieu du jour, dans les autres saisons de l'année ; plutôt avant qu'après le repas, et dans des lieux qui offrent, par la diversité de leurs tableaux, des objets capables de récréer l'imagination.

Les voitures procurent un exercice qui pèche par excès ou par défaut. Les secousses souvent répétées et inattendues sont souvent nuisibles, et lorsque le mouvement est presque nul, l'exercice est trop passif. Ainsi, les exercices violens, tels que les voitures mal ou non suspendues, l'équitation, les courses, les sauts, la valse, la danse, etc., seront interdits aux femmes des villes. Celles de la campagne, après le sixième mois, devront éviter de soulever et de porter des fardeaux, de puiser de l'eau, et d'élever trop fortement les bras pour atteindre quelque chose, surtout si, pour y parvenir, elles sont obligées de se tenir sur la pointe des pieds.

L'exercice bien ordonné procure, à la femme enceinte, les résultats les plus avantageux : il fortifie le corps, active la circulation, facilite les sécrétions, les excrétions, et augmente l'énergie; il affermit la santé de la mère, et favorise en même temps le développement du fœtus. Lycurgue en avait si bien senti l'importance, qu'il ordonnait aux filles des Spartiates, de s'exercer aux jeux, pour donner un jour à la patrie des enfans capables de la défendre. Rien, en effet, ne prouve mieux les avantages de l'exercice, que ce que l'on observe chez les femmes de la campagne. La grossesse ne change rien à leur genre de vie; elles rentrent le soir exténuées de fatigue, après avoir été exposées, pendant tout le jour, aux rigueurs de la saison. Une nuit paisible leur suffit pour réparer leurs forces, et les mettre en même de soutenir à leur réveil les mêmes peines; aussi elles accouchent presque toutes heureusement à terme, d'un enfant gros et vigoureux : leurs couches sont rarement suivies d'accidens. Les femmes des villes, accoutumées à mener une vie indolente, sédentaire, manquent de cette énergie de constitution, que le travail et l'exercice peuvent seuls donner. Je suis fondé à croire que la plus grande partie des incommodités de la gestation serait évitée par la femme riche, si elle s'occupait activement des soins de sa maison, et surtout si elle se livrait souvent à la promenade. Le repos et l'exercice doivent se succéder régulièrement, dans les temps fixés par la nature. Les femmes doivent donc éviter les veilles prolongées, qui sont toujours préjudiciables à leur santé, en ce qu'elles ne peuvent réparer, le matin, la perte du sommeil de la nuit.

Étant plus portées au sommeil pendant leurs grossesses, elles peuvents'y livrer plus longuement sans danger. Mais le fait est que, trop long, il nuit au corps qu'il débilite et dont il ralentit toutes les fonctions; trop court, il ne procure qu'incomplétement les avantages qu'on en attend.

#### Sixième Classe.

PERCEPTA (Sensations; Passions). - Tout ce qui agit trop vivement sur les sens de la femme, peut ébranler son système sensitif et se réfléchir d'une manière funeste sur sa constitution éminemment irritable ; et , à aucune époque de la vie, la femme n'est aussi sensible, aussi impressionnable que pendant la grossesse. Les organes du goût, de l'ouïe, de l'odorat, méritent des ménagemens ; mais aucun n'en demande autant que celui de la vue. Aussi, les anciens peuples, dont les législateurs s'étaient montrés des hommes sages, rendaient-ils une espèce de culte aux femmes enceintes. Chez les Juifs, elles pouvaient manger des viandes défendues, et les lois de Moïse condamnaient à mort le malheureux convaincu d'avoir fait avorter une femme. A Athènes, à Carthage, le coupable échappait au glaive de la justice, en se réfugiant chez une femme enceinte. Lycurgue assimilait les mères victimes de l'enfantement, aux braves morts en défendant leur patrie; il leur accordait des inscriptions sépulcrales. A Rome, elles étaient dispensées de se ranger dans la foule, lors du passage des magistrats; lorsqu'elles étaient devenues mères, des couronnes suspendues à

leur porte, indiquaient qu'il fallait s'abstenir de causer le moindre bruit devant leur demeure. A Harlem, ville de Hollande, on met des signes sur la porte de leurs maisons, pour indiquer aux huissiers et autres officiers publics qu'il est defendu d'entrer chez elles et de les effrayer. Notre religion les dispense du jeune, et nos lois ne frappent celles qui sont criminelles, qu'après l'accoucbement.

Le vulgaire, ami du merveilleux, a des préjugés que les médecins ne doivent pas partager. Tel est celui-ci : l'imagination des femmes enceintes contribue aux défauts corporels que les enfans apportent en naissant. S'il en était ainsi, il suffirait à la femme enceinte d'avoir sans cesse les yeux fixés sur un seul enfant ou sur un portrait, et l'embryon s'animerait sous les traits de la brillante imagination de la mère. Mais, pourquoi n'attribue-t-on à l'imagination de la mère que des horreurs, des monstres, des fétations informes, des histoires absurdes, dont aucune ne porte le cachet d'une exacte observation? Je conçois qu'une femme grosse, recevant une forte impression de la part des objets extérieurs, le système sensitif, profondément ébranlé, réagisse sur l'ensemble de l'économie, et qu'il en résulte des effets qui, pour être inexplicables, n'en sont pas moins réels. Il serait à désirer que les regards de la femme enceinte ne tombassent pas sur des individus épileptiques, sur ces hommes qui cherchent à exciter la compassion, en présentant aux passans des membres mutilés et contrefaits, des ulcères hideux et dégoûtans. Il faut encore éloigner d'elles tout objet de mécontentement, et ne leur apprendre une bonne ou mauvaise nouvelle, qu'avec la plus grande précaution. Les transports d'une joie immodérée, une frayeur, une grande surprise, ont été suivis d'accidens fâcheux.

Les femmes enceintes se livreront avec la plus grande sobriété aux plaisirs de l'amour. Des faits nombreux attestent que l'incontinence pendant la gestation, peut devenir extrêmement nuisible. Levret pense que la plupart des fausses couches qui arrivent spontanément, et sans cause connue, dépendent de l'abus du coït. Il n'est pas difficile de croire que le fœtus dont l'existence est si frêle, puisse supporter, sans quelque danger, le désordre produit dans toute l'économie par l'extase de la volupté. Mais il faut croire que le coït exercé sur une femme enceinte, ne produit pas toujours des effets aussi fâcheux; sans cela, peu de mères ameneraient leurs

3

enfans à terme, et il en est beaucoup qui souffriraient plus d'une abstinence trop sévère et trop prolongée, que de quelques caresses ménagées. Je finirai en disant que c'est aux femmes délicates, très-nerveuses, et sujettes pendant la grossesse à des hémorrhagies, qu'il convient d'en user très-modérément.

Trois fois convaincu de mes faibles moyens, ayant par devers moi, une timidité qui, je crois, m'a été et me sera toujours nuisible, je suis doublement effrayé, lorsque je considère que, pour traiter un si immense sujet, je n'ai d'autre appui que quelques notes, très-bien dictées, il est vrai, mais aussi mal rédigées par moi que mal ordonnées, et quelques souvenirs historiques bien étrangers à la médecine. Bien persuadé, cependant, que l'indulgence est toujours compagne du vrai talent, j'espère donc que ma bonne volonté et mes efforts m'attireront la bienveillance des professeurs distingués de l'antique et savante École de Montpellier,

#### FIN,

## FACULTÉ DE MÉDECINE

#### DE MONTPELLIER.

24		
	rofesseu	H M
RL N	C LI LE PUPULLA	
10	A WAAR WAAA	A

MM. CAIZERGUES, DOYEN.	Clinique médicale.
BROUSSONNET.	Clinique médicale.
LORDAT.	Physiologie.
DELILE.	Botanique.
LALLEMAND.	Clinique chirurgicale.
DUPORTAL.	Chimie médicale.
DUBRUEIL.	Anatomie.
DUGĖS,	Pathologie chirurgicale, Opérations, Appareils.
DELMAS, PRÉSIDENT,	Accouchemens, Maladies des femmes et des enfans.
GOLFIN.	Thérapeutique et Matière médicale.
RIBES.	Hygiène.
RECH, Suppléant.	Pathologie médicale.
SERRE.	Clinique chirurgicale.
BÉRARD.	Chimie générale et Toxicologie.
RENÉ, Examinateur.	Médecine légale.
RISUENO D'AMADOR.	Pathologie et Thérapeutique générales.

Professeur honoraire : M. AUG. - PYR. DE CANDOLLE,

## Agrégés en exercice.

MM. VIGUIER.	MM. FAGES.
KÜHNHOLTZ.	BATIGNE.
BERTIN,	POURCHÉ,
BROUSSONNET Fils., Suppliant.	BERTRAND.
TOUCHY,	POUZIN.
DELMAS FILS.	SAISSET,
VAILHÉ, Examinateur.	ESTOR,
BOURQUENOD.	

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

### SERMENT.

En présence des Maîtres de cette École, de mes chers Condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être Suprème, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés ; et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs, ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfans l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime, si je suis fidèle à mes promesses! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères, si j'y manque!

### MATIÈRE DES EXAMENS.

- 1° EXAMEN. Physique, Chimie, Botanique, Histoire naturelle des médicamens, Pharmacie.
- 2<sup>me</sup> EXAMEN. Anatomie, Physiologie.
- 3<sup>me</sup> EXAMEN. Pathologie interne et externe.
- 4<sup>me</sup> EXAMEN. Matière médicale, Médecine légale, Hygiène, Thérapeutique, épreuve écrite en français.
- 5<sup>me</sup> EXAMEN. Clinique interne et externe, Accouchemens, épreuve écrite en latin, épreuve au lit du malade.
- 6<sup>me</sup> EXAMEN. Présenter et soutenir une Thèse.